

Dossier suivi par : MOINE Brian

Objet : Plat'AU - DECLARATION PREALABLE

Numéro : DP 062498 25 00008 U6201

Demandeur :

Adresse du projet : 2-4 rue Albert CAMUS 62300 LENSH

Monsieur AFGHAN Atal

Déposé en mairie le : 20/01/2025

Rue de Fécamp - Appat 26 - Tour

Reçu au service le : 12/02/2025

FLAUBERT

Nature des travaux:

62300 LENSH

L'immeuble concerné par ce projet est situé en abords du ou des monuments historiques listé(s) en annexe. Les articles L.621-30, L.621-32 et L.632-2 du code du patrimoine sont applicables.

Après examen de ce projet, l'Architecte des Bâtiments de France donne son accord.

Il est bien noté que l'habillage en bois constitue une devanture commerciale.

Nota : Les enseignes doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation à déposer en mairie, prévue par le décret n° 2012-118 relatif à la publicité extérieure, aux enseignes et aux préenseignes.

Fait à Arras



Signé électroniquement
par Loic LEVIN
Le 10/03/2025 à 17:54

**Architecte des Bâtiments de France
Monsieur Loic LEVIN**

Cet avis ne constitue pas une décision définitive sur le dossier. Cette décision sera prise par l'autorité compétente chargée de délivrer les autorisations de travaux. Par conséquent, le demandeur ne peut pas débuter les travaux à la réception de cet avis.

En cas de désaccord avec l'Architecte des Bâtiments de France, l'autorité compétente peut saisir, dans un délai de sept jours à compter de la réception du présent acte, le préfet de région (Direction régionale des Affaires culturelles des Hauts-de-France - 1-3 rue du Lombard CS 80016 - 59041 Lille Cedex) par lettre recommandée avec accusé de réception.

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Pas-de-Calais - 100 avenue Winston Churchill, CS 10007, 62022 Arras CEDEX
- 03 21 50 42 70 - udap-pas-de-calais@culture.gouv.fr

ANNEXE :

Monument E.Basly et entours situé à 62498|Lens.